

13 - Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial - Rapport d'activité et financier 2011

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

- 1. Les principales caractéristiques de la convention avec l'établissement public**
- 2. Analyse de la qualité du service**
- 3. Les comptes de l'établissement public**
- 4. Les conditions d'exécution du service public**

1 - Les principales caractéristiques de la convention

L'Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial a été créé le 1^{er} janvier 2011.

Il est issu du rapprochement entre la SEM de la Citadelle, société de droit privé, et les services dédiés au site Citadelle de la Ville de Besançon. Il a bénéficié d'une transmission universelle de patrimoine des actifs et passifs de la SEM Citadelle, dissoute le 31 décembre 2010.

L'année 2011 est donc la première année d'exploitation.

Les fortifications bisontines de Vauban, site de la Citadelle ou tours bastionnées sises en dehors du site, sont inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO depuis juillet 2008.

Objet de la convention	La Ville confie à l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial la gestion du site de la Citadelle et sa valorisation des fortifications de Vauban et le développement du site. L'Etablissement Public assume la totalité des responsabilités artistiques, scientifiques et financières liées aux engagements de la convention.
Nature et forme juridique de l'activité	L'Etablissement Public a un statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) à double visage, exerçant à la fois des activités industrielles et commerciales (exploitation économique du site) et des activités à caractère administratif (gestion des musées, gestion et valorisation du patrimoine). De ce fait, l'Etablissement Public est soumis à un régime juridique mixte fait de règles de droit public et de règles de droit privé. Il applique les principes comptables de la M4.
Date de signature de la convention	Convention-cadre signée le 20 décembre 2010 Convention d'objectifs et de moyens au titre de 2011-2015 (5 ans) signée le 20 décembre 2010
Coordonnées du délégataire	Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial 99 rue des Fusillés - 25000 Besançon

Comme stipulé dans la convention, l'Etablissement Public a transmis à la Ville un rapport d'activité 2011 ainsi que le compte administratif 2011.

2 - Analyse de la qualité du service

La mise en place d'un établissement unique le 1^{er} janvier 2011 a permis, d'une part de doter le site d'un Projet stratégique quinquennal d'une nouvelle organisation et d'un Plan d'action annuel structuré, donc d'orienter l'ensemble des personnels dans une même direction, d'autre part d'engager de nombreuses opérations sur le site.

Malgré les contraintes très lourdes liées au démarrage de l'établissement public et des problèmes aigus tels que le décès du Conservateur du Muséum, la nouvelle dynamique s'est rapidement traduite par de nombreux résultats concrets. En voici quelques exemples :

- des aménagements et rénovations : ouverture de la Communication 110, rénovation et adaptation de tout ou partie de différents équipements : jardin zoologique, aquarium, insectarium, noctarium, salles réceptives, bureaux du rez-de-chaussée de l'Intendance, salles du niveau 3 du Musée Comtois,
- le développement de partenariat : avec Madagascar pour la sauvegarde des lémuriens, avec le Rectorat et l'Inspection Académique
- la conception d'une première programmation culturelle globale ayant attiré plus de 30 000 participants en 2011
- la réorganisation de services : la chaîne accueil-surveillance, la gestion du réceptif, la création d'une cellule mécénat
- la mise en place d'une nouvelle billetterie saisonnière à Chamars en 2011, à La Rodia en 2012 et la reprise du jalonnement Citadelle en ville
- une stratégie marketing globale, l'organisation d'une grande campagne publicitaire dans les cinémas du Nord Franche-Comté, du Sud de l'Alsace et de la région dijonnaise, la création de nombreux nouveaux supports de communication, le recrutement à titre de test d'un commercial partagé entre la Citadelle et l'OTC...

2.1 - La fréquentation - L'accueil du public

La fréquentation 2011 s'élève à 256 580 visiteurs.

Année	2007	2008	2009	2010	R 2011
	274 539	262 851	248 783	233 153	256 580

Deux actions emblématiques ont été mises en place : la prise en charge et de déplacement pour les **personnes à mobilité réduite** grâce à un véhicule électrique mis à disposition par le Grand Besançon, et l'amélioration de la visibilité des personnels de la Citadelle par le choix d'une tenue d'été adaptée aux différents postes (polos avec logos).

2.2 - Les activités

• Les expositions

Plusieurs temps forts en 2011 : Inauguration le 22 avril d'une première borne interactive au Musée de la Résistance et de la Déportation (plus de 160 oeuvres de Jean Daligaut et de Léon Delarbre), exposition temporaire «Traces, l'animal sauvage en Franche-Comté du Moyen-Age à nos jours», exposition de photographies «Open space, regards sur les frontières européennes», ainsi que des actions extra-muros : exposition d'œuvres concentrationnaires clandestines & d'archives issues des collections du Musée du 5 février au 26 mars à la Médiathèque André Malraux de Strasbourg.

• Les fortifications Vauban

Trois nouveaux éléments d'interprétation des fortifications de Vauban (communication 110, espace les P'tits Vauban, projection de films dans la chapelle) ont été ouverts au public le 16 avril.

La visite du souterrain dénommé «communication 110» a remporté un vif succès, particulièrement auprès des visiteurs individuels. Cette visite est la plus demandée parmi le panel de visites du monument proposées au public. 1 098 visiteurs individuels l'ont suivie.

L'espace Les P'tits Vauban (hangar aux manoeuvres) a su apporter sur le site un espace dédié au jeune public avec un contenu historique, architectural clair et ludique. Les remarques des enfants et de leurs accompagnants sont de manière générale positives (contenu, scénographie ont été appréciés). 5 191 personnes d'avril à septembre.

Fin novembre, des experts d'Icomos international, après le symposium scientifique sur le thème «Le patrimoine, moteur de développement» qui s'est tenu au siège de l'Unesco à Paris, se sont rendus à Besançon. De nationalité allemande, australienne et française, ils ont pu découvrir le site bisontin inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO et en devenir des ambassadeurs de choix auprès des instances internationales. Notons également que le stand bisontin, au siège de l'Unesco pendant le symposium, a été plébiscité.

• Les musées

Le Musée Comtois a fait l'objet d'un nouvel aménagement muséographique : cet étage du musée est en effet le plus adapté à un renouvellement régulier, car c'est celui qui bénéficie des espaces les plus volumineux. On peut ainsi proposer au public une orientation plus polyvalente, plus dynamique de cet espace.

Le bilan des entrées et sorties d'animaux est très positif au niveau du muséum des collections vivantes, parmi lesquels : 180 naissances de mammifères et oiseaux, 250 amphibiens, plus de 2 700 aporns, 500 écrevisses et 150 rongeurs et lagomorphes. Au total 164 individus sont partis dans d'autres parcs zoologiques à des fins de reproduction (hors insectes et poissons), et le muséum a accueilli 129 dons de la part d'autres parcs dont 10 nouvelles menacées et protégées dont 2 espèces en danger critique d'extinction.

D'autres événements ont marqué 2011, comme la journée de la Déportation (représentation du spectacle *Une Opérette à Ravensbrück*), le parcours mémoire avec la Ligue de l'enseignement, ou le travail de partenariat avec Thémaa (Association Nationale des Théâtres de marionnettes et des Arts Associés à Paris) et l'Institut international de la marionnette à Charleville-Mézières pour le portail Internet national de la marionnette (PAM).

• La programmation culturelle

De nombreuses manifestations illustrent la richesse de la programmation culturelle 2011 :

- la valorisation de l'œuvre de Vauban : visites guidées du site, communication, ateliers pour les enfants au sein de l'espace ludique du hangar aux manoeuvres, outils pédagogiques spécifiques pour l'exposition photographique Open Space.

- l'action des musées de la Citadelle en lien avec les objectifs de l'UNESCO (*biodiversité, construction de la paix, dialogue des cultures*) : animations, exposition, conférences et rencontres dans le cadre de la semaine sur la conservation des grands singes, représentation de l'opérette de Germaine Tillon dans le cadre de la Journée du souvenir de la déportation, Nuit des musées associant musique et ouverture des espaces du Muséum, crèche comtoise...

- des thématiques transversales, notamment «l'art et l'animal» : interventions de danseurs dans le jardin zoologique et bal animal avec la Compagnie Pernette en juin, répertoire vocal axé sur la thématique dans le cadre de la Citadelle chante...

- des projets de création : en lien avec les trois premiers axes, l'amorce a été faite en 2011 pour que la Citadelle soit lieu de création et puisse travailler sur des projets réalisés exclusivement pour le lieu et en fonction des caractéristiques de celui-ci : résidence artistique, nocturnes de théâtre.

Enfin, la Citadelle s'affirme en acteur de la vie locale au travers de diverses manifestations : la Citadelle chante, la Citadelle prend ses quartiers, l'accueil de manifestations sportives telles que le Trail des Forts, le raid Handiforts, les Rencontres de l'USEP.

Pas moins de 12 manifestations (culturelles, commémoratives, scientifiques et sportives) -réunissant chacune entre une centaine et plus de 3 000 visiteurs- ont été organisées ou accueillies sur le site entre avril et juin.

Le 2 juillet, la Citadelle a accueilli la soirée phare du Festival Orgue en ville : itinéraire musical et concert du Choeur de l'armée française.

Du 15 juillet au 26 août, 2 soirées par semaine ont été consacrées à un spectacle déambulatoire original réalisé spécialement pour le site par le Théâtre Alcyon retenu dans le cadre d'un appel à projets.

2.3 - Le marketing et la communication

La nouvelle stratégie vise à la fois à accroître la notoriété du site, rectifier et améliorer son image, redresser une courbe de fréquentation en baisse sensible depuis 2007 et élargir qualitativement les publics. Le positionnement général (identité communicante) a valorisé les dimensions patrimoniales, historiques et vivantes du site.

Quatre objectifs ont déterminé les actions 2011 :

- Reconquérir et fidéliser les publics locaux et régionaux (à moins d'1 heure de Besançon)
- Conquérir les habitants des zones isochrones (1 h à 1 h 30 autour de Besançon)
- Conquérir les touristes de passage ou en séjour l'été en Franche-Comté
- Conquérir des publics nationaux et internationaux ciblés.

Pour atteindre ces objectifs, l'Etablissement Public prévoit de valoriser le muséum via les thématiques (notamment la préservation des espèces et la biodiversité), valoriser la programmation événementielles, renforcer l'aspect patrimonial - site UNESCO.

2.4 - Le réceptif et le mécénat

Une recherche active de mécènes a été engagée. Trois conventions ont été officiellement signées le 9 décembre 2011, avec les sociétés MOYSE, BONNEFOY et SMCI, pour un engagement total de 190 000 € (de 2012 à 2014). Trois nouvelles conventions ont été signées début 2012.

Une plaquette réceptif et mécénat est éditée (son envoi à des cibles professionnelles identifiées fait partie du plan d'action du service en 2012).

L'activité réceptive a connu un développement en CA net en 2011 (31 615 € contre 20 998 € en 2010), avec notamment la location régulière du Hangar aux Manœuvres.

Un programme de travaux est en cours d'élaboration pour améliorer le **standing des salles de réception** (embellissement et décors des Terrasses de Vauban, la Chapelle et le hangar aux manœuvres).

Le bilan de l'activité 2011 de l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial est conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et l'Etablissement.

3 - Les comptes administratifs de l'Etablissement Public

Dans le cadre du démarrage de son activité, l'Etablissement Public a enregistré de nombreuses écritures de régularisations et de reprise des comptes de l'ex-SEM, ainsi qu'un certain nombre d'ajustements dont les dénouements interviennent encore en 2012.

3.1 - Compte administratif 2011

L'Etablissement Public Citadelle arrête ses comptes au 31 décembre 2011.

L'Etablissement Public est soumis aux règles de la comptabilité publique (instruction M4).

Le compte administratif 2011 présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé à fin 2011 de 101 679 €
- un excédent d'investissement cumulé à fin 2011 de 539 €.

Le compte administratif 2011 a été adopté par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 juin 2012. Il est conforme au compte de gestion. Le Conseil d'administration a proposé l'affectation de ces excédents au BP 2012.

3.1.1 - Section d'investissement

Section d'investissement en €	2011	2010	Variation 2011/2010
Recettes d'investissement	114 560	-	-
Dépenses d'investissement	114 021	-	-
Résultat de l'exercice en investissement	539	-	-

L'Établissement Public réalise peu d'investissement en 2011. C'est en effet une année de mise en place de nouvelles politiques d'animation, de commercialisation, et surtout la préparation des chantiers qui devront être menés dans le cadre de la convention 2011-2015.

Les principales dépenses sont la mise aux normes du hangar aux manœuvres (29 K€), l'acquisition de mobilier (26 K€) et la réhabilitation de l'appartement du concierge pour 19 K€.

Les recettes d'investissement 2011 sont uniquement constituées d'opération d'ordre (dotation aux amortissements).

3.1.2 - Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en €	2011	2010	Variation 2011/2010
Recettes de fonctionnement	4 923 516	-	-
Dépenses de fonctionnement	4 821 836	-	-
Résultat de l'exercice en fonctionnement	101 679	-	-

• Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 4 822 K€ et sont principalement constituées :

- du chapitre 012 - charges de personnel, pour 3 321 K€ soit 69 % du total des charges. Ce montant regroupe le remboursement de personnel mis à disposition par la Ville de Besançon (1 895 K€), la rémunération des salariés permanents de l'ex-SEM, ainsi que les contractuels, vacataires et saisonniers recrutés directement par l'établissement public.

- du chapitre 11 - charges à caractère général, pour 1 378 K€, soit 28 % du total.

Ce poste comprend notamment les frais de siège pour près de 400 K€ (dont loyer du site, fluides, affranchissement, assurances), les honoraires pour les actions de communication (233 K€), l'achat de petit matériel pour l'entretien courant (125 K€) et les achats de marchandises pour alimenter la boutique et les distributeurs de boisson (111 K€).

Sont également compris dans ce poste les analyses vétérinaires, la nourriture des animaux, les honoraires des compagnies artistiques qui animent le site.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes (4 923 K€ en 2011) sont principalement constituées des :

- recettes propres pour 1 811 K€ soit 37 % du total des recettes. Elles sont essentiellement issues de la billetterie, qui atteint 1 579 K€ en 2011, et des ventes de la boutique et des distributeurs (226 K€)

- dotations et participations pour 2 925 K€, soit 59 % du total des recettes. La Ville de Besançon (2 795 K€), le Grand Besançon (50 K€), le Département (28 K€) et la Région (20 K€) sont les principaux financeurs.

Avec une subvention de 2 925 K€, la Ville représente 59 % du total des recettes de l'Etablissement Public.

A noter que l'Etablissement Public a également bénéficié d'un mécénat privé de 40 K€ en 2011.

3.2 - Rapports financiers et juridiques avec la Ville de Besançon

La convention d'objectifs et de moyens régit les dispositions financières entre la Ville et l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial. Au titre de 2011, les flux financiers ont été les suivants :

- La Ville a versé en 2011 une subvention de fonctionnement pour 2 795 000 €.
- La Ville met à disposition de l'établissement des agents qui sont fonctionnaires de la Ville et sont rémunérés par celle-ci. En respect de la convention, l'Etablissement Public a remboursé à la Ville le coût de ces agents soit 1 895 416 €.
- La Ville facture à l'Etablissement Public un loyer de 163 600 € HT pour le site de la Citadelle. Il est versé trimestriellement.
- La Ville a financé des entrées et des gratuités pour un total de 8 663 €.

4 - Les conditions d'exécution du service public

4.1 - Le personnel

Equivalent 75,6 ETP, se répartissant en personnel de la filière culturelle (conservateurs, attachés et assistants du patrimoine, chargés de mission, documentalistes...), de la filière technique (gardiens, soigneurs, techniciens...) et de la filière administrative (direction, secrétariat général, accueil du public, réceptif, communication ...)

4.2 - Les tarifs

Les principaux tarifs sont :

- Adulte individuel - Plein tarif : 9 € - Tarif réduit : 7 €
- Enfant moins de 4 ans : gratuit
- Enfant de 4 à 17 ans : 6 €
- Groupe adultes à partir de 20 personnes : 7 €
- Groupe enfants (scolaires, centres aérés) à partir de 10 personnes : 4 €.

4.3 - Les horaires

Les horaires 2011 d'ouverture du site et des musées au public ont été les suivants :

Basse saison : mi-janvier à fin mars inclus, et novembre-décembre : de 10 h à 17 h.

Musées fermés les mardis, sauf vacances scolaires

Saison intermédiaire : fin mars à fin juin inclus et septembre-octobre : de 9 h à 18 h

Musées ouverts les mardis

Haute saison : juillet - août, de 9 h à 19 h

Musées ouverts les mardis.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je n'en vois pas, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission de Contrôle Financier des Sociétés liées à la Ville du 23 septembre 2012 et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 octobre 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.